



Interrogation et assertion, un duel dans le débat télévisé
interrogation and assertion, a duel in the televised debate

Aida Benachour*

Université Badji Mokhtar Annaba Algérie
benachouraida@gmail.com

Pr. Hazar Maiche

Université Badji Mokhtar Annaba Algérie
hazarmaiche@yahoo.fr

Résumé:

Le débat télévisé est un terrain fertile pour l'apparition de formes interrogatives riches et variées. Dans ce contexte, l'animateur déploie un éventail de questions et de réponses pour inciter les participants à fournir des informations, à défendre leurs points de vue de manière claire et concise. Ils sont tenus de répondre aux questions qui leur sont posées. Dans le présent travail, nous nous interrogeons sur les structures interrogatives les plus dominantes dans le débat télévisé "Question d'Actu". Pour ce faire, nous adoptons une démarche descriptive qui repose sur l'observation, l'analyse et l'interprétation des fonctions de la forme de questions dans ce type de débat, en examinant les raisons pour lesquelles Les participants et l'animateur utilisent différentes formes interrogatives dans un débat télévisé.

Abstract :

Television debates provide a fertile ground for the emergence of diverse and rich interrogative forms. In this context, the host employs a range of questions and responses to encourage participants to provide information, defend their viewpoints clearly and concisely, and respond to the questions posed to them. This study examines the most dominant interrogative structures in the television debate "Question d'Actu." To achieve this, a descriptive approach is adopted, relying on observation, analysis, and interpretation of the functions of question forms in this type of debate, while exploring the reasons why participants and the host use different interrogative forms in a television debate

Informations sur l'article

Reçu

28 Mai 2024

Acceptation

10 Juillet 2024

Mots clés:

- ✓ débat télévisé:
- ✓ question:
- ✓ culture:

Article info

Received

May 28;2024

Accepted

July 10;2024

Keywords:

- ✓ television debate:
- ✓ question:
- ✓ culture:

* Auteur expéditeur

Introduction

À L'interaction verbale dans un débat télévisé est essentielle car elle offre aux participants la possibilité de débattre leurs opinions sur un sujet donné, Pour R. Vion¹, "elle est une "succession de tours de parole, tours accordés par le détenteur de la parole, à un moment donné, à un participant qui s'en empare pour énoncer une séquence linguistique à laquelle il met fin en renvoyant la parole à un autre participant ou à lui-même." (1992 :99). Cette interaction est régulée par un animateur dont le rôle est celui d'équilibrer et d'enrichir les échanges entre participants. Dans un débat télévisé, l'interaction verbale est diversifiée et soumise à des normes spécifiques Kerbrat-Orecchioni (1990 :59-60). Les questions sont fréquemment utilisées pour la progression du débat. D'après D. Maingueneau et P. Charaudeau, le débat télévisé s'appuie sur un "contrat de communication"², qui balise le code des échanges entre les participants. La séquence d'un débat télévisé, se compose de différentes séquences d'échanges entre les participants Kerbrat-Orecchioni (1996 :35)³ où l'animateur assure l'organisation et la structuration des échanges et pose des questions auxquelles les participants répondent. L'analyse des séquences dans un débat permet de comprendre les interactions et d'identifier les moments des échanges, tandis que la structure d'un débat est influencée par des éléments tels que le format, la durée

allouée et les sujets abordés. Le principal objectif est de maintenir la libre expression des participants, tout en encourageant des échanges constructifs. Selon Kerbrat-Orecchioni (1996), les interactions verbales suivent un schéma préétabli. La séquence d'ouverture d'un débat commence par des salutations ritualisées entre les participants et l'animateur, suivi de l'annonce du thème du jour et la présentation des participants. Le corps, lui repose sur les séquences d'échanges entre les participants, où l'animateur assure l'organisation et la structuration des échanges les questions jouent un rôle important qui permettent aux participants de développer leurs idées et de répondre aux questions posées. La séquence de clôture marque la fin des échanges et implique souvent des actes rituels tels que les échanges de remerciement mutuels. Nous nous interrogeons,

cependant, dans le présent travail sur les structures phrastiques interrogatives les plus dominantes dans le débat télévisé. Avant de répondre, il est essentiel de noter que les structures interrogatives jouent un rôle important dans les débats, les chercheurs ont étudié les différentes formes de questions et d'assertions dans différents contextes tels que : Catherine Kerbrat-Orecchioni (2001)⁴, Patrick Charaudeau (2006)⁵, Dominique Maingueneau (2011)⁶, ont étudié les différentes formes de questions et d'assertion dans ce concept. Dans les débats télévisés, les questions prennent des formes variées en fonction du

contexte et des objectifs. Elles peuvent être classées en question ouvertes et questions fermées. Les premières sollicitent des réponses détaillées en utilisant des termes tels que "comment", "pourquoi" ou "quel". En revanche, les secondes induisent des réponses plus concises. Afin d'assurer la cohérence du texte, il est essentiel de réduire les répétitions et de restructurer les phrases pour les rendre fluides et compréhensibles. Les questions fermées se caractérisent ainsi par leur brièveté et offrent des choix limités, souvent formulées avec des mots tels que "est-ce que", "ne" ou "où". Elles peuvent remplir différentes fonctions dans une conversation, telles que la clarification, la confirmation, la reformulation ou la rhétorique. Les réponses attendues peuvent être explicites, comme un oui ou un non, ou implicites, fournissant une information plus détaillée. Les assertions, quant à elles, peuvent être classées en termes de forme (affirmative ou négative) et de fonction dans la conversation (informatives, expressives et directives). Les assertions sont utilisées pour déclarer quelque chose, exprimer une émotion ou donner des instructions. Dans les débats télévisés, en Algérie la structure phrastique interrogative influencée par la culture pourraient être. Étant donné que les débats télévisés sur la chaîne "Canal Algérie" sont menés en langue française, les participants sont choisis en fonction de leur compétence linguistique dans cette langue. Elle se caractérise par des variations dans les

expressions, les références culturelles et la formulation des idées, apportant ainsi une richesse aux échanges et ajoutant une dimension essentielle à ces débats télévisés. En fonction de leur appartenance socioculturelle, les participants ont tendance à adopter des structures phrastiques reflétant leur héritage culturel propre à leur langue maternelle. Dans cette culture, la structure phrastique interrogative qui se voit en Darija (arabe dialectal) ou en Tamazight (Chaoui, Kabyle, Targui) présente des particularités par rapport à la structure interrogative en français. Ces langues maternelles ont une structure interrogative différente celle du français. En darija, on utilise souvent une structure assertive au lieu d'utiliser un article interrogatif pour poser une question. Qu'en est-il, ainsi des structures du débat télévisé d'expression française ? Laisse-t-il transparaître cette spécificité culturelle

Résultat

Le texte comporte des questions et des assertions qui ont différentes fonctions. Les questions introduisent le sujet et suscitent l'intérêt des présents, tandis que les assertions apportent des informations factuelles renforcées par ton affirmatif. Insiste sur l'importance d'agir rapidement en raison de l'urgence de la situation.

Extrait :03

(1) *A : On l'a compris(.) Mr Meziane (.) il s'agit d'un secteur névralgique auquel l'État doit accorder une grande importance// Alors le conflit*

pardon vu par l'organisation des parents d'élèves(.) Mr Dellalou

- (2) **P:3:** *Merci pour l'invitation//Je tiens à préciser en premier lieu que la grève qui a été déclenchée par l'UNPEF en premier lieu pendant une semaine recouvrable(.) par la suite le SNAPEST pendant deux jours(.) il a repris le travail et par la suite il est revenu avec une journée euh::: renouvelable// Dans tout cela(.) que ce soit les syndicats(.) leur revendication c'est leur droit// Ils demandent des choses(.) mais en ce qui nous concerne(.) ce qui m'intéresse c'est la scolarisation des élèves(.) des enfants qui sont pris(.) je dirais en otage et qui sont victimes des agissements des adultes//*

Dans cet Extrait, La phrase assertive "on a compris monsieur [...]" a pour fonction de faire une affirmation et d'exprimer une idée claire et précise. Elle permet de faire une déclaration concernant la situation du secteur de l'éducation. "Merci pour l'invitation je tiens à préciser en premier lieu que la grève qu'a été déclenchée[...]" Cette phrase est assertive est une réponse exprime une opinion personnelle et défend un point de vue commençant par "Merci pour l'invitation" est une expression de politesse pour remercier la l'animateur, comme le signale Kerbrat-Orecchioni" En insérant dans les actes de langage assertifs des marqueurs de politesse, l'énonciateur manifeste son

respect pour les valeurs et les croyances de son allocutaire" (1980: 82).

Résultat

Les phrases assertives sont essentielles dans ce passage car elles permettent à l'auteur de communiquer de manière directe et affirmative ses opinions et positions sur le sujet du conflit dans le secteur éducatif, renforçant ainsi la crédibilité et la cohérence du texte.

Extrait :04

- (3) **A :** *Une expression que refuse Mr Meziane Meriane//*
- (4) **P :3 :** *il l'a refusée(.) je l'ai entendue// Avec tout le respect que je dois à mon frère Meziane Meriane(.) je vais citer des cas concrets que nous avons vécu// Moi je suis venu ce soir à votre émission(.) respectable émission(.) pour éteindre le feu et non pas pour l'enflammer//Je suis venu avec l'espoir de voir que la sagesse va primer euh : [...]*
- (5) **A :** *Donc vous appelez les syndicats à faire un sacrifice ?*
- (6) **P :3 :** *Pas un sacrifice// C'est des vrais nationalistes// (لهم أكن شخصيا انا) (والعرفان والتقدير الاحترام كل) (Personnellement je leur voue tout mon respect mon appréciation et ma gratitude) comme on le dit chez nous Je les respecte énormément(.) mais il est temps // de mettre un terme à ce conflit qui a trop duré et à ce bras*

de fer qui a existé// parce que lorsque//

(7) *A : Justement au moment où on parle(.) où on sent les négociations(.) où on est dans la situation//*

(8) *P :3 : Les portes du ministère(.) je vous le dis(.) je le répète(.) il a été prononcé par M Missoum// et*

par mon frère Meriane//Les portes du ministère ont été toujours ouvertes//Les portes du dialogue du ministre ont été toujours prêtes à se voir les différents syndicats et à dialoguer(.)

Dans cet Extrait, L'assertion de l'animateur vise à exprimer son désaccord avec l'idée du participant. Ainsi, lorsque l'animateur déclare "donc vous appelez les syndicats à faire un sacrifice", il utilise la structure "donc" pour tirer une conclusion et poser une question en vue d'obtenir des informations précises et de clarifier la position du participant. La formulation assertive qui utilise le terme "justement" a pour objectif d'introduire un sujet ou une question particulière afin d'obtenir des informations précises. Cette structure est généralement suivie d'une question, comme dans l'exemple : "Justement, où en est la situation au moment où l'on parle ?". Elle permet de se focaliser sur un sujet spécifique et de recevoir des réponses claires et concises. En revanche, la réponse du participant, "y'a pas de mystère : moi je vous le dis je vous le répète », affirme avec

certitude sa volonté de Persuader les autres que ce qu'il dit est vrai.

Résultat

Les phrases assertives ont diverses fonctions dans les conversations, exprimant des refus, des certitudes, demandant des informations précises et introduisant des sujets de discussion, tout en renforçant l'argumentation et clarifiant les positions des participants

Extrait :05

(9) *A : Vous parlez bien de dérapage//*

(10) *P:1: De dérapage// Si à partir du moment où ça s'éternise(.) pour moi(.) c'est un dérapage(.) un dérapage qui est incontrôlé dont je répète que la responsabilité n'incombe pas au syndicat// Étant donné//Je vais revenir au dérapage(.) si vous voulez// Vous nous invitez à une rencontre dont parlez M Dellalou(.) du 11// Vous savez(.) les syndicats non-grévistes(.) ils ont eu droit au coup de fil pour les informer// Nous(.) on a reçu le fax à 19h30// (inaud) Qui peut vraiment recevoir// Qui peut recevoir un fax à 19h30*

(11) *A : sur les droits de l'enfant*

(12) *P:I: les droit de l'enfant (.).c'est pas uniquement à l'éducation// On est conscient et on l'a toujours défendu// Vous savez(.) je peux parler des comptines scolaires// C'est aussi un droit à la nourriture*

conformément à la déclaration de Genève de 1924//Et là(.) et là:: effectivement(.) le pouvoir le gouvernement alloue des sommes considérables pour nourrir les enfants et cet argent n'arrive pas(.) n'arrive pas dans l'assiette de nos enfants(.) n'arrive pas dans les comptines On a ↑ remis au prédécesseur de M Baba Ahmed un CD: un CD dans lequel on avait vraiment euh::: filmé une situation dans une wilaya//Un inspecteur des finances que je salue c'est un ami(.) il a dirigé l'enquête(.) ce qu'il m'avait dit(.) ce qu'il y a sur le terrain dépasse de loin ce qui est dans le CD// [...]

(13) *A : ce n'est pas pour vous interrompre Mr pour rester un peu dans le sujet initial(.)*

(14) *P : I : non je vais continuer// On reste on reste absolument// Donc(.) cela je parle des droits d'une façon générale // Le droit de l'enfant(.) il est global(.) il n'est pas à l'éducation//*

(15) *A : j Non//justement les parents d'élèves se posent la question (.)Ah justement Je fais je reviens à ce qu'a dit M Dellalou(.) personnellement(.) on n'a que 11 jours de grève avec aujourd'hui//*

Dans l'échange ci-dessus, comprend deux types d'énoncés : des questions et des affirmations. Les questions posées par

l'animateur adoptent une forme assertive, tandis que Les réponses du participant sont intonatives "Du dérapages s'il y a" pour confirmer qu'il parle du même dérapage que l'animateur, sont des affirmations assertives exprimant une opinion ou des informations telles que: dérapages dans les conflits syndicaux, les droits de l'enfant, les cantines scolaires et la grève du SNAPEST. Le participant a également employé le pronom interrogatif « qui » pour poser une question en cherchant une information précise "Qui peut vraiment recevoir qui peut recevoir un fax 19h30 " l'identité de la personne capable de recevoir un fax à cette heure tardive. La locution "ce n'est pas pour vous interrompre" signale une prise de parole douce et respectueuse du participant. Elle est suivie d'une phrase assertive focalisée sur le sujet à débattre. En utilisant la forme assertive, le participant fournit également des informations et des explications sur les sujets abordés. Par exemple, lorsqu'il parle des droits de l'enfant, il affirme la question intonative de l'animateur que "les droits de l'enfant ce n'est pas uniquement l'éducation" et mentionne le droit à la nourriture. En revanche, la locution "justement" est utilisée pour introduire un sujet spécifique en posant une question en lien avec ce sujet.

Résultat

L'échange présenté comporte des questions et des affirmations, chacune ayant une forme et une fonction distinctes. Les participants utilisent des marqueurs de

politesse pour signaler leur prise de parole et les affirmations permettent de fournir des informations et des explications sur les sujets abordés.

Extrait :06

(16) **A:** *Et::Vous ressentez// (chevauchement) rapidement Mr Chabakh*

(17) **P:4:** *si vous permettez rapidement et si vous permettez//Au niveau du ministère(.) ils ont voulu faire sortir// J'ai intervenu personnellement pour demander de la sagesse et quel que soit l'absence des responsables syndicats// Il y a des représentants// Il faut les écouter et j'en suis sûr// et Heureusement(.) au niveau du ministère(.) ils ont pris en considération notre intervention et tous les collègues syndicalistes(.) Grévistes sont restés dans la salle jusqu'à la fin de la séance et personne n'est sorti//*

(18) **P:1 :** *Et si vous permettez(.) si vous permettez(.) le CLA a menacé aussi de quitter la salle// si les syndicats grévistes quitte la salle*

(19) **A:** *ça c'était pendant la réunion on va parler justement avec vous monsieur Missoum de cet acquis justement de Alors ça(.) c'était pendant la réunion// On va parler justement avec vous(.) Mr Missoum(.) de cet acquis justement de l'UNPEF// Demain(.) le SNAP::*

le SNAPEST est va être reçu par la fonction publique// Alors pour nous situer un peu dans la// Est-ce qu'on va justement vers un dénouement rapide histoire de de de de de reconforter et de rassurer plutôt les parents d'élèves qui nous écoutent

(20) **P:3 :** *Si vous le permettez(.) ce n'est plus une question de la fonction publique// C'est le ministre de l'administration// Maintenant(.) il y a une intervention directe du gouvernement pour résoudre//*

(21) **A :** *La fonction publique relève de lui sa responsabilité//*

(22) **P :2 :** *Permettez-moi d'abord de préciser une chose// Oui(.) qui a été relevée//C'est là dans la discussion et au niveau du reportage//*

(23) **A :** *oui*

Dans cet échange, le rôle de cette question intonative est une demande de clarification auprès du participant sur la rapidité de sa sensation. Le double emploi du mot "rapidement" renforce l'idée d'une demande de précision sur la sensation évoquée. En revanche, les participants utilisent des questions pour poser des problèmes à discuter et des assertions pour fournir des informations et des explications. Ils utilisent également des formules de politesse telles que "si vous permettez" pour signaler leur prise de parole et leur respect pour les autres. L'animateur utilise également des marqueurs de politesse tels que "oui" pour

indiquer qu'il est attentif aux remarques des participants. La discussion porte sur les mesures prises pour résoudre une grève syndicale et rassurer les parents d'élèves.

Résultat

Dans cet Extrait, les questions sont utilisées pour poser des problèmes à discuter et les assertions pour fournir des informations et des explications. Les participants utilisent également des formules de politesse pour signaler leur prise de parole et leur respect pour les autres, tandis que l'animateur utilise des marqueurs de politesse pour montrer qu'il est attentif aux remarques des participants.

Extrait :07

- (24) *A : Alors un acquis pour l'UNPF// Est-ce que le : le SNAPEST est va qui va négocier demain avec la fonction publique pourra décrocher une revendication parmi plusieurs revendications citerait à titre d'exemple le statut des PTLT//*
- (25) *P :I : Je le souhaite (.) je le souhaite vivement//*
- (26) *A : je pose la question également (.)*
- (27) *P :I : [...] je vais vous dire une chose// : Je crois que s'il faut faire intervenir dès le départ d'autres partenaires(.) je dirais la fonction publique(.) je dirais le ministère des Finances dès le départ//Pourquoi ne pas les faire intervenir ? Pourquoi ne pas faire intervenir pour ne pas rentrer dans un conflit social ? Je*

citerai l'exemple// La grève de l'année passée dans le sud et les hauts plateaux qui a beaucoup duré(.) qui a duré// Il a fallu six sept semaines pour que le premier ministre intervienne pour accorder l'actualisation des primes// Mais pourquoi attendre six à sept semaines ? Ça ne dépendait pas c'est vrai(.) du ministère de l'Education// D'autant plus que l'année passée(.) c'était tous les syndicats de la fonction publique qui se sont mis de la partie// Mais je me pose la question// Pourquoi attendre six à sept semaines ↑ pour rentrer en négociation et leur accorder ce qu'ils avaient demandé ? [...]

Dans cet échange, l'animateur pose une question avec l'utilisation de "alors" pour introduire une nouvelle question ou un nouveau sujet de discussion. "Je le souhaite" est une assertion qui exprime le désir de voir les négociations du lendemain. « Je pose la question également » est une question assertive posée par l'animateur pour obtenir une réponse claire sur les perspectives des négociations avec la fonction publique. Le participant exprime à nouveau son souhait de voir les négociations aboutir. Le participant pose des questions rhétoriques pour renforcer son point de vue.

Résultat

Dans cet Extrait, les questions utilisées pour apporter des clarifications des

informations. Alors que, les assertions expriment le désir que les négociations aboutissent. Les questions rhétoriques sont utilisées pour renforcer le point de vue du participant.

Extrait :08

(28) **A** : *Etes-vous prêt de faire des concessions M Meriane ?*

(29) **P:I** : *Absolument↑ on les a toujours faites on les a toujours assumées la preuve ↑ comment j'ai entamé la grève (.) je l'ai entamé seulement avec deux jours (.) je l'ai entamé avec deux jours dans l'espoir↑ d'avoir une oreille attentive se réunir juste après les deux jours eh bein //Oui beaucoup de problèmes seront résolus maintenant il a fallu il faut le dire il faut qu'on sache la vérité [...]*

(30) **A** : *Pas de réponse à la tutelle si le vous permettez//*

(31) **P:I** : *SI j'ai posé le problème de la loi(.) c'est parce la justice s'est prononcé concernant (...) et je suis :: je suis désolée et le rappelé la justice a déclaré que cette grève est illégale c'est pour cela que je me suis interrogé en quoi les syndicats n'ont pas respecté cette(.) légalité ? c'est à eux // de répondre et là(.) il y a quand même des enseignants qui(.) peut-être(.) vont euh:::perdre leur poste de travail pour ces raisons de justice// Ça il faut pas l'oublier//Nous sommes*

dans un État// Et cet État(.) nous ouvrons tous pour qu'il soit un État de droit//Parce que sinon c'est la jungle/(.) parce que si non Parce qu'une: une pétition ou un préavis de grève ne suffit pas// Il faut revoir les lois de la République// Les lois de la République disent autre chose// Et c'est pour ça que la justice s'est prononcée// Et je ne tiens pas à commenter euh:::davantage cette décision/ Et Je ne tiens pas à la discuter// Mais elle est là// Elle est là// Et maintenant(.) comment on va continuer le dialogue ? C'est un dialogue que nous appelons de toutes nos forces// Mais avec une décision de justice(.) il y a une problématique// Qui va l'assumer ?

Dans l'échange entre l'animateur et le participant, on peut identifier plusieurs types de phrases selon leur fonction. La première phrase est une question directe posée par l'animateur au participant: "Etes-vous prêt de faire des concessions monsieur Meriane ?". Cette question est de demander une réponse spécifique du participant sur sa position concernant les concessions. La deuxième phrase est une réponse assertive du participant : En utilisant une formule assertive « Absolument on les a toujours faites [...], le participant cherche à marquer sa position clairement et à convaincre les présents de sa détermination à maintenir cette position. La troisième phrase est une question

directe posée par l'animateur au participant : « Monsieur si vous permettez ? ». Une question est pour obtenir la permission de l'animateur pour poser une autre question.

Résultat

Les questions et les assertions ont des fonctions différentes dans les séquences ci-dessus: Les questions servent à obtenir des informations spécifiques, à demander la permission de poser une autre question, ou encore à ouvrir un débat. Les assertions, quant à elles, permettent de faire des affirmations, de justifier une position, de clarifier des points importants, ou encore de souligner l'importance du respect des lois pour maintenir l'état de droit.

Extrait :09

- (32) *A : mais faudrait-il recourir à (...)*
- (33) *P :2 : à dix syndicats//*
- (34) *A : Oui*
- (35) *P :2 : A10 syndicats// Il y a 3 syndicats qui ont déclaré la grève// Et le SNAPEST(.) c'est lui qui a peut-être opéré de la façon la plus disant la plus modérée et la plus progressive// Mais nous sommes devant aujourd'hui un État de fait//Alors seul(.) la justice tranchera//.*
- (36) *A : Mais fallait-il recourir à la justice tout en ouvrant la porte du dialogue(.) (...) espérant que celle-ci aboutisse ?*

- (37) *P :1 : je devais si vous le permettez il y a précipitation de la justice [...]*

L'Extrait contient à la fois des questions et des assertions émises par différents participants. La question "Mais faudrait-il recourir à dix syndicats ?" est posée pour obtenir des opinions et susciter une réflexion en exprimant un doute. L'ajout de "Mais" souligne l'opposition, tandis que l'inversion et le conditionnel renforcent l'incertitude de la question ou confirment la question posée. D'autre part, la réponse du participant "à dix syndicats" est une assertion affirmative ou déclarative. Elle est répétée deux fois pour souligner l'idée de recourir à un grand nombre de syndicats pour faire face à la situation en question. La question "mais faudrait-il recourir" suggère une certaine hésitation ou un doute quant à la pertinence de recourir à une certaine mesure. L'ajout de "mais" souligne la possible contradiction ou l'opposition entre les idées présentées dans la discussion. La formulation avec l'inversion et le conditionnel "faudrait-il" renforce le caractère hypothétique et incertain de la question. La réponse d'A "oui" est une affirmation qui montre l'accord avec la proposition de P :2. Cela suggère que l'idée de recourir à dix syndicats est perçue comme une option viable pour faire face à la situation. le tour de parole est une question indirecte, qui exprime une opinion ou une demande de clarification. Le participant n utilisant la formule "si vous le permettez", il cherche à obtenir l'autorisation de l'animateur pour exprimer

son opinion, tout en montrant une certaine forme de politesse.

Résultat

L'Extrait présente des questions et des assertions avec des fonctions distinctes : demander des informations ou affirmer des positions. Les participants utilisent des formulations hypothétiques et des formules de politesse pour exprimer des doutes et montrer du respect envers leurs interlocuteurs. Les tours de parole sont utilisés pour exprimer des opinions, affirmer des positions ou demander des clarifications.

4.2. La séquence de clôture

Extrait :09

(38) *A: Merci M Abdelkader Missoum(.) directeur de l'enseignement secondaire général et technologique au ministère de l'éducation nationale// Merci à vous également(.) M// Hadji Bachir Dellalou(.) président de l'Organisation nationale des parents d'élèves// M// Ferhat Chabakh(.) secrétaire général du FNTE(.) la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation affiliée à l'UGTA// Et M Meziane Meriane(.) encore une fois(.) on s'excuse tant qu'il nous(inaud) C'est terminé(.) on doit rendre l'antenne// Merci d'avoir participé à cette émission(.) Meziane Meriane// Vous êtes coordinateur du SNAPEST (.) syndicat national autonome des*

professeurs de l'enseignement technique et secondaire//Merci à vous également(.) Mme M de nous avoir suivis// En espérant vous retrouver la semaine prochaine pour un nouveau thème de questions d'actu//Je vous dis au revoir et bonne soirée//

Les phrases de cet Extrait sont des remerciements et des salutations exprimés par l'animateur à la fin d'une émission de Questions d'Actu, qui a réuni différents invités représentant des organisations du secteur de l'éducation. L'animateur exprime sa gratitude envers les invités pour leur participation et leur contribution à l'épisode. Il adresse également ses remerciements aux auditeurs et annonce la prochaine émission de "Questions d'Actu".

5.Bilan

Dans le débat télévisé, L'animateur a un rôle essentiel dans la manière dont les participants partagent leurs points de vue. L'utilisation de formes assertives et interrogatives est un aspect important de cette communication. Les formes assertives sont souvent utilisées pour affirmer clairement le point de vue d'un participant sans nécessairement vouloir en savoir plus sur l'opinion des autres. Ces formes sont également considérées comme étant plus persuasives pour convaincre les autres participants ou le public de la validité de leur point de vue. Cependant, l'utilisation de formes interrogatives peut également être utile pour poser des

questions ouvertes qui encouragent les participants à réfléchir de manière critique et à explorer différentes perspectives. Les questions ouvertes peuvent également aider à clarifier les positions des participants et à favoriser une discussion plus approfondie. L'animateur recourt à ces formes de langage " pour décrire l'utilisation des formes assertives et interrogatives dans le débat télévisé. Par exemple, si l'animateur cherche à attirer l'attention sur un sujet spécifique, il utilise des formes assertives pour guider la discussion dans cette direction. De même, les formes interrogatives sont utilisées pour poser des questions qui encouragent les participants à réfléchir de manière critique et à explorer différentes perspectives. Ainsi, les limites de temps rendent difficile l'utilisation de formes interrogatives pour obtenir des réponses détaillées. Il est donc important de noter que l'utilisation excessive de formes assertives affectent également la dynamique de la discussion et empêchent une exploration plus approfondie des différents points de vue. En somme, l'utilisation des formes assertives et interrogatives dans un débat télévisé dépendra du contexte et des objectifs spécifiques du débat, ainsi que des préférences de l'animateur et des participants. Il est important de diversifier les formes interrogatives pour encourager une discussion approfondie et équilibrée qui permet d'explorer différents points de vue et de parvenir à une compréhension commune. Dans les débats télévisés

algériens, les participants adoptent souvent une approche assertive lorsqu'ils posent des questions. Cette préférence pour les assertions plutôt que les interrogations directes reflète l'influence de la culture sur les débats. Ils se caractérisent par l'utilisation prédominante d'assertions lors des questions posées par les participants. Cette préférence culturelle se traduit par une recherche d'informations et une expression d'opinions à travers des affirmations plutôt que des interrogations directes. Par exemple, les noms : "الشريك" ; (le partenaire) ; "الأعذار" (les excuses) ; "الإنداز" (les avertissement) ; "النقابة" (le syndicat); "العتبة" (le seuil). Les expressions telles que "أكن لهم كل الاحترام" (je leur voue tout mon respect). Les verbes comme : "خذ" (prend); "اعط" (donne); "طالب" (réclame); " (كامل)" (termine); sont utilisés pour poser des questions en darija. Cette particularité reflète comment la culture et de la langue maternelle des participants influencent les débats télévisés algériens

6. Conclusion

En conclusion, notre étude sur l'architecture des systèmes de Questions/Réponses dans un débat télévisé a mis en évidence l'importance de l'enchaînement interrogatif pour faciliter l'accès à l'information à travers les réponses produites. Nous avons constaté que les questions totales et partielles, ainsi que les assertions positives et négatives ont été utilisées pour poser des questions factuelles, obtenir des clarifications, exprimer des avis sur la grève des

enseignants et ses conséquences. Nous avons décelé que les phrases courtes avec des articulations, des adverbes, des conjonctions de coordinations et des injections, ont été utilisées pour le déroulement du débat. Les participants ont utilisé des questions et des assertions pour remplir différentes en fonction du sujet abordé. Les questions ont été utilisées pour obtenir des informations et des clarifications, tandis que les assertions ont été utilisées pour exprimer des opinions et des points de vue. Les participants ont également utilisé des questions rhétoriques pour exprimer leur point de vue d. Nous avons constaté que la culture algérienne dans le débat télévisé francophone influence l'utilisation des questions en français dans un contexte algérien. En fin de compte, notre étude montre que l'utilisation de différents types de phrases dans un débat télévisé permet une discussion plus riche et diversifiée, encourageant ainsi une compréhension plus approfondie des sujets abordés.

7. Références bibliographiques :

1. BANGE, P. (1992). "Analyse conversationnelle et théorie de l'action", Paris, Hatier/ Didier.
2. BAYLON, C. (2002), "Sociolinguistique Société, langue et discours", Paris, Nathan
3. CHARAUDEAU, P. (2006), "Des catégories pour l'humour?", Questions de communication n°10, Nancy : Presses
4. CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D (éd.). (2002), "Dictionnaire d'analyse du discours", Paris, Seuil. Universitaires/ Nancy.
5. GADET, F. (1997), « La variation, plus qu'une écume », Langage 115
6. GREVISSE, M. (1993), « Le bon usage », Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.
7. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991) (dir.), « La question », Lyon, France : Presses universitaires de Lyon.
8. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996), « La Conversation », Seuil, coll., « Mémo"
9. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). « Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement ». Paris, France : Nathan.
10. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005), « Le discours en interaction », Paris : Armand Colin
11. VION, R. (1992), « La Communication verbale. Analyse des interactions », Paris, Hachette.
12. TRAVERSO, V. (2000), « La conversation ordinaire », Op. Cit, 14, 13-23.

Convention de Transcription

- . : Indique la fin d'une phrase ou une pause.
- () : Encadre les commentaires ou explications.
- / : Marque une pause courte.
- // Marque une pause longue
- ↑ : Indique une intonation montante.
- ↓ : Indique intonation descendante.
- [] : Indique la suppression des passages.



¹ dans son ouvrage « La Communication verbale. Analyse des interactions »

² Le concept de "contrat de communication" dans le débat télévisé a été développé par Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau dans leur ouvrage "Dictionnaire d'analyse du discours", publié en 2002. pages 131, 332 et 398.

³ La séquence a été abordé dans son ouvrage " la conversation » publié en 1996. page 35

⁴ Catherine Kerbrat-Orecchioni(2001): « Les actes de langage dans le discours: Théorie et fonctionnement

⁵ Patrick Charaudeau (2006) : "Le discours politique : les masques du pouvoir", qui étudie les différentes formes de questions posées par les journalistes dans les interviews politiques télévisées.

⁶ Dominique Maingueneau (2011) : "L'analyse du discours", qui propose une méthode d'analyse des séquences de débat télévisé en mettant notamment l'accent sur la fonction des questions.